



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cumul emploi retraite

Question écrite n° 119982

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le cumul emploi/retraite de nos médecins. L'un des objectifs du plan « démographie médicale » était de pallier la pénurie de médecins dans ses prochaines années. L'un des moyens prévu - et annoncé en janvier 2006 - était l'augmentation du plafond de cumul emploi/retraite qui passerait de 30 000 à 40 000 euros pour inciter les médecins à continuer d'exercer. Il le prie donc de bien vouloir lui préciser si cette mesure était toujours d'actualité et le calendrier de parution du décret concerné.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119982

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2328